

# Formulaire de demande pour être représentant du comité de SST

## Coordonnées

Nom de famille	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>				
Prénom	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>	Prov.	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>
Numéro BA	<input type="text"/>						
N° tél. travail	<input type="text"/>	N° tél. domicile	<input type="text"/>	N° tél. cell	<input type="text"/>		
Courriel (personnel)	<input type="text"/>		Courriel (prof.)	<input type="text"/>			

## Coordonnées au travail

Employeur ou ministère	<input type="text"/>	Lieu de travail (ville)	<input type="text"/>
Section / Division	<input type="text"/>	Lieu de travail (édifice)	<input type="text"/>

## Comité de SST

## Qualification pertinente

**Veillez résumer votre qualification pertinente acquise de vos emplois, du travail bénévole que vous avez fait ou d'autres activités, y compris vos passe-temps ou sports, qui seraient utiles dans votre rôle en tant que représentant du comité de SST.**

## Pourquoi désirez-vous devenir un représentant du comité de SST?

**Veillez décrire, en quelques phrases, pourquoi vous désirez devenir un représentant du comité de SST et qu'est-ce que vous comptez contribuer à la section locale.**

## Entente et signature

En vertu de l'article VIII des Règlements de la section locale, je comprends que si je suis accepté en tant que représentant du comité de SST, je devrai travailler sous l'autorité du gérant d'affaires et agir selon ses désirs.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

AAAA-MM-JJ

**Veillez acheminer votre demande dûment signée par télécopieur au 613-725-3600 ou par courrier à l'adresse suivante :  
Section locale 2228 de la FIOE, 1091 rue Wellington Ouest, Ottawa (ON) K1Y 2Y4**

Imprimer le formulaire

Les comités de SST jouent un rôle important au travail pour sauvegarder la santé et la sécurité de nos membres. Par conséquent, il est important que des représentants syndicaux soient dévoués dans leur rôle.

La clause 136.2 b) de la partie II du Code canadien du travail stipule que les syndicats doivent sélectionner les personnes qui seront nommées au sein des comités de SST. Afin d'assurer un système de nomination conséquent et un dossier clair des représentants de SST de la section locale, tout membre désirant siéger à un comité de SST n'étant pas déjà délégué syndical doit remplir un formulaire de demande et l'acheminer au Bureau d'affaires. La section locale conservera ces renseignements et se servira de cette liste pour sélectionner les membres du comité de SST de la FIOE.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau d'affaires.

En toute solidarité,

Le gérant d'affaires et secrétaire financier,

Daniel J. Boulet